

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Groussier

Du Créal, âgé de 18 ans, à huit heures du matin

en 1803, à huit heures du matin

N° 11

Acte de Dicks à Joseph Pico
 âgé de 18 ans, à huit heures du matin
 d. de Créal, âgé de 18 ans, à huit heures du matin
 département de la Garde
 fil a domicile à la Garde et d

Sur la déclaration à moi faite par

Agé de 18 ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 qui a dit être Pico, âgé de 18 ans, et par Jean Louis Pico
 Agé de 18 ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 qui a dit être Pico, âgé de 18 ans, et par Jean Louis Pico

Et ont, les déclarants, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Pico, adjoint au maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée aux déclarants.

L. B. Aubert

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Groussier

Du Doy, âgé de 18 ans, à huit heures du matin

en 1803, à huit heures du matin

N° 12

Acte de Dicks à Joseph Pico
 âgé de 18 ans, à huit heures du matin
 d. de Créal, âgé de 18 ans, à huit heures du matin
 département de la Garde
 fil a domicile à la Garde et d

Sur la déclaration à moi faite par

Agé de 18 ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 qui a dit être Pico, âgé de 18 ans, et par Jean Louis Pico
 Agé de 18 ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 qui a dit être Pico, âgé de 18 ans, et par Jean Louis Pico

Et ont, les déclarants, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Pico, adjoint au maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée aux déclarants.

L. B. Aubert



MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Groussier

Du Doy, âgé de 18 ans, à huit heures du matin

en 1803, à huit heures du matin

N° 13

Acte de Dicks à Joseph Pico
 âgé de 18 ans, à huit heures du matin
 d. de Créal, âgé de 18 ans, à huit heures du matin
 département de la Garde
 fil a domicile à la Garde et d

Sur la déclaration à moi faite par

Agé de 18 ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 qui a dit être Pico, âgé de 18 ans, et par Jean Louis Pico
 Agé de 18 ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 qui a dit être Pico, âgé de 18 ans, et par Jean Louis Pico

Et ont, les déclarants, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Pico, adjoint au maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée aux déclarants.

L. B. Aubert

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Groussier

Du Doy, âgé de 18 ans, à huit heures du matin

en 1803, à huit heures du matin

N° 14

Acte de Dicks à Joseph Pico
 âgé de 18 ans, à huit heures du matin
 d. de Créal, âgé de 18 ans, à huit heures du matin
 département de la Garde
 fil a domicile à la Garde et d

Sur la déclaration à moi faite par

Agé de 18 ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 qui a dit être Pico, âgé de 18 ans, et par Jean Louis Pico
 Agé de 18 ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde
 qui a dit être Pico, âgé de 18 ans, et par Jean Louis Pico

Et ont, les déclarants, signé

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Louis Pico, adjoint au maire de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée aux déclarants.

L. B. Aubert